



A retenir

Mildiou : situation saine mais période à risque

Ver de la grappe : premiers glomérules à surveiller

SOMMAIRE

A retenir

Stades phénologiques

Excoriose

Mildiou

Ver de la grappe

Autres

Prévision météo

Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CRVI
Rédacteur : G Salva

Structures partenaires :
CA2B, domaine Casabianca,
domaine Comte Peraldi,
domaine Montemagni, Clos
Landry, Clos d'Orléa, Terra
Vecchia, Clos Capitoro

Directeur de publication :
Joseph COLOMBANI
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43
<http://www.cra-corse.fr/>

Crédit photo : CRVI de
Corse, INRA

Action pilotée par le
Ministère chargé de
l'agriculture, avec l'appui
financier de l'Office National
de l'Eau et des Milieux
Aquatiques, par les crédits
issus de la redevance pour
pollutions diffuses attribués
au financement du plan
ÉCOPHYTO.

• Stades phénologiques

La majorité des situations se situe autour des stades F (grappes visibles) et G (boutons floraux agglomérés). Quelques parcelles tardives sont encore au stade E.

L'ensemble du vignoble Corse a pris une avance de 7 à 12 jours par rapport au millésime antérieur.



Stade E



Stade F



Stade G

• EXCORIOSE

C'est au printemps que les jeunes pousses peuvent être contaminées par l'excoriose.

Les symptômes printaniers s'expriment par des **nécroses** à la base des sarments.

Les dégâts concernent essentiellement, sur l'ensemble du territoire, le cépage Grenache, mais aussi la Syrah et dans une moindre mesure le Niellucciu et le Vermentinu.

Évaluation du risque : Le seuil théorique de nuisibilité est de 10% des rameaux atteints, mais le stade de sensibilité de la vigne est désormais dépassé.



Fig 1 : symptôme d'excoriose sur sarment

- **Mildiou**

Le mildiou se conserve durant l'hiver sous forme d'œufs présents dans les feuilles mortes et sa conversation dépend surtout du régime des pluies et de la température. De façon générale, plus l'hiver est doux et humide, plus le potentiel d'attaque est élevé au printemps.

Dès que les œufs d'hiver sont mûrs, les contaminations primaires peuvent s'opérer suite à des épisodes pluvieux. Les premières taches n'apparaissent sur le feuillage qu'à l'issue d'une période d'incubation allant de 10 à 20 jours en fonction des températures observées. Ces premières taches constituent les foyers primaires.

→ **Où chercher les foyers primaires ?** Les symptômes dits « en tache d'huile » sont généralement visibles sur la végétation basse (pampres), à proximité du sol, et dans les zones humides. L'apparition des premiers foyers est un phénomène difficilement détectable et non simultané sur l'ensemble des parcelles.



Fig 2 : symptôme de Mildiou "tache d'huile"

Cette année, le régime des précipitations du mois d'avril n'a en général pas permis de contaminations.

Les œufs de mildiou n'étaient en effet pas mûrs lors des orages de fin mars-début avril, et les quantités d'eau trop faibles, sauf peut-être localement, lors des épisodes pluvieux de la mi-avril.

Ainsi la situation est saine sur l'ensemble du vignoble. Quelques rares symptômes, très localisés, ont néanmoins été détectés sur pampres de raisin de table dans la région d'Ajaccio.

Évaluation du risque : moyen à faible en l'absence de pluies. A modérer selon les prévisions météorologiques.

- **Ver de la grappe**

Eudémis et Cochylis sont parmi les plus nuisibles des ravageurs de la grappe. Néanmoins depuis plusieurs années les vols de ces papillons sont rares, sinon exceptionnels.

Ces deux espèces présentent plusieurs cycles de reproduction par an, à savoir 2 pour cochylis et 3 voire 4 pour eudémis.

Les dégâts provoqués par la première génération sont souvent négligeables tandis que les chenilles issues des deuxième et troisième générations sont redoutables.

Actuellement les vols de 1^{ère} génération se terminent.

D'après la modélisation, les éclosions sont en court. L'apparition des premiers glomérules est prévue à partir de maintenant pour les zones les plus précoces et à partir de début mai pour les plus tardives.

Estimation du risque : nul.

- **Autres**

- **Oïdium**

De rares symptômes ont été signalés sur Vermentinu en Balagne.

Évaluation du risque : faible.

Néanmoins, la surveillance doit rester de mise sur les parcelles fortement attaquées l'an dernier.

- **Cochenilles**

On nous signale sur la Côte Orientale, la présence, certes encore peu préoccupante, de cochenilles lécanine sur des parcelles de Niellucciu, Syrah et Vermentinu. Les cochenilles semblent en recrudescence depuis quelques années.

○ **Acarie**

Comme l'an dernier, niveau de population d'acariens jaunes (*E. carpini*) important sur une parcelle de Niellucciu à San Giuliano assorti de symptômes caractéristiques, malgré la présence de leurs prédateurs naturels (typhlodromes).

Symptômes fréquents d'érythrose, non dommageables, quels que soient les cépages.

Évaluation du risque : faible.

PREVISION METEO (Source Météo France)

	Lundi 28 avril	Mardi 29 avril	Mercredi 20 avril	Jeudi 1 ^{er} mai	Vendredi 2 mai	Samedi 3 mai	Dimanche 4 mai	Lundi 5 mai
Haute Corse								
	Vent d'ouest à S-O fort sur Balagne et Cap Corse	Ensoleillé sur littoral		Quelques averses possibles		Temps orageux ; baisse des températures		Peu de changement
Corse du Sud								
	Fort vent d'Ouest	Amélioration	Températures en légère hausse	Alternance nuages et éclaircies ; températures en baisse		Temps orageux		

L'indice de confiance de la prévision est de 3/5 pour la période de jeudi et vendredi, pour la période de samedi et dimanche de 2/5.

LIENS UTILES

- En cas de suspicion de détection d'organismes nuisibles réglementés, le mode opératoire à suivre est décrit dans la note nationale que vous pouvez consulter avec le lien cités ci-dessus.
- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.
http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.